

DECLARATION LIMINAIRE

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DES SERVICES DECONCENTRES DES SERVICES
JUDICIAIRES DE LA COUR D'APPEL DE CAEN**

18 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Pour cette dernière séance de l'année du CSA de la cour d'appel de Caen il me semble important de dresser un bilan de cette première année d'exercice de cette institution.

Comme nous le dénonçons déjà dans nos précédentes déclarations liminaires l'état du dialogue social sur ce ressort est catastrophique, celui-ci est inexistant !

On se demande toujours quelles réponses peut apporter la cour d'appel à des juridictions en souffrance comme Alençon, qui alertait sur le déficit de personnels par une motion le 7 décembre, ou encore le SAP d'Argentan?

Quelles solutions pouvez-vous leur fournir alors que le ressort vient de perdre un greffier et un directeur placé ?

On se doute déjà que les Directeurs locaux seront obligés d'improviser, faire venir du personnel absolument pas formé du CPH au greffe correctionnel comme à Alençon ou forcer des adjoints administratifs à faire fonction pour combler les vides, système dont la mort est actée en 2027.

D'autre part, quand vous déciderez vous à demander l'avis des organisations syndicales sur des sujets aussi importants pour les personnels que le changement de logiciel de badgeage ?

Nous aurions été à même de vous alerter sur les soucis qui ne manqueraient pas de survenir au niveau des jours de fractionnement ou lors de l'alimentation des CET.

Avez-vous des réponses à donner aux personnels qui travaillent dans des bâtiments vétustes comme sur les deux sites du TJ Cherbourg où les plafonds ont la fâcheuse tendance à tomber, que ce soit dans les bureaux ou les couloirs ?

Nous sommes toujours aussi dubitatifs devant l'absence d'anticipation et de réaction de votre part, hormis des paroles lénifiantes et des solutions palliatives, inefficaces et trop tardives.

Le manque de communication dont vous faites preuve à l'égard des représentants des personnels traduit un certain dédain envers ceux qui font fonctionner notre institution, et nous, l'organisation majoritaire ainsi que nos partenaires de l'USM, saurons nous en souvenir.

Merci de votre attention.